



Société d'Initiatives
et de Défense du Site
Le Vésinet



Défense et
Rayonnement
du Wood Cottage

Le 5 avril 2022

Suite à la réunion publique des associations du 23 mars 2022 sur la présentation de la Ferme urbaine, voici quelques questions posées par les participants :

- **Aliments produits par une Ferme urbaine en sous-sol**
 - o Quel goût ?
 - o Quelle valeur nutritive ?
- **Bilan économique**
 - o Quel bilan économique pour une Ferme urbaine en sous-sol ?
 - o Quel apport nécessaire pour sa mise en œuvre ?
 - o Quel apport nécessaire chaque année pour son fonctionnement ?
 - o Quel prix pour les produits vendus ?
- **Apports pour la Ville**
 - o Quelle animation apportée pour le centre-ville ?
 - o Quels apports pour les commerçants ?
 - o Quels apports pour les habitants ? en particulier pour les nouvelles résidences étudiantes, les habitants du centre-ville, les usagers du RER
- **Impacts sur la Ville**
 - o Quels flux logistiques à prévoir ?
 - o Quels impacts sur la circulation du centre-ville ?

Point de synthèse (des associations) :

- Le trou de la Place du marché existe depuis plus de 20 ans. Il faut faire quelque chose, mais **il faut bien le faire et travailler ensemble**
- Il convient de prévoir au moins **2 ou 3 projets alternatifs** à la Ferme urbaine, à étudier dans le détail
- Le choix final doit être **celui auquel adhèrent une majorité des habitants**

Précisions apportées par la Mairie (Olivier Bonnet – 1^{er} Maire-adjoint) :

- ✓ La dette à honorer par la Mairie – pour la Place du marché – court encore durant **7 ans**
- ✓ Les travaux à engager ne doivent pas être **pharaoniques** pour la Ville
- ✓ **Les associations seront associées**
- ✓ Une **réunion publique d'information** sur le projet de Ferme urbaine sera organisée par la Mairie pour les habitants
- ✓ **Une plaquette sur le projet de Ferme urbaine** est distribuée par Olivier Bonnet aux participants